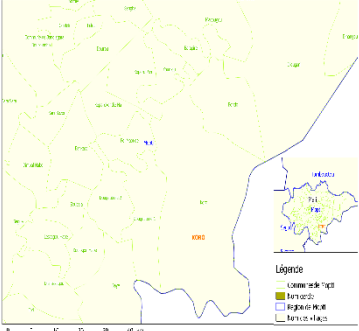


Rapport

Evaluation Rapide de Protection des PDIs du village de Koromatintin dans les villages de : Gansagou, Sansagou-Pen et Bondo –Téna (commune de Dougouténé 2 – cercle de Koro)

 <p>Coordonnées GPS des localités de l'ERP :</p> <p>Gansagou :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Latitude : N13°53'34,938, - Longitude : 03°25'17,436, - Altitude : 269,1m <p>Bondo-Téna :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13.8500000, 3.3740000, <p>Sansagou-Pen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Latitude : N13°31'47,262, - Longitude : 03°24'44,94, - Altitude : 7,8m 	<p>Dernière mise à jour</p>	24/08/2020
	<p>Dates de l'ERP</p>	Du 18 au 22/ 08/2020
<p>Localités affectées</p>	<p>Sites de départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Cercle de Koro, commune de Dougouténé II, village de Koromatintin. <p>Sites d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Cercle de Koro, commune de Dougouténé II, villages de Gansagou, Sansagou-Pen, Tessagou et Bondo Téna. 	
<p>Population affectées</p>	<p>Cette évaluation rapide de protection a concerné les populations déplacées de Koromatintin vivant sur les sites d'accueil de la commune de Dougouténé dans les villages de Gansagou, Sansagou-Pen, Bondo Téna, Tensagou. La population touchée par ce déplacement dans la localité de Dougouténé Elle est estimée à 166 ménages composés de 996 personnes. Ces ménages sont hébergés dans des familles d'accueil et sous des hangars traditionnels aux alentours des villages et dans des écoles d'accueil visitées par l'équipe.</p>	
<p>Déclencheur de l'ERP</p>	<p>Le 06 août 2020, des hommes armés non identifiés auraient attaqué le village de Koromatintin, commune de Dougouténé II dans le cercle de Koro, région de Mopti. Le bilan de cette attaque serait de 4 morts, des maisons et des greniers incendiés et du bétail et autres biens emporté¹.</p> <p>A la suite de Cette attaque, le point focal RRM/NRC de la commune de Dougouténé II a remonté l'alerte d'un mouvement de population d'un nombre estimé à 166 ménages vers les villages de Sansagou-Pen et Gansagou, commune de Dougouténé II.</p> <p>Cette information a été confirmée par les autorités du cercle de Koro et celles de la commune de Dougouténé II ainsi que le partenaire ACTED à Koro. Pour des raisons de triangulation, l'équipe a échangé avec le Service Local du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SLDSES) de Koro qui</p>	

¹ Source : Alerte RRM Mali, Le Point focal RRM/NRC de la commune de Dougouténé II

		<p>a également confirmé l’alerte et a annoncé le déplacement des populations de Koromatintin vers Bondo Tena.</p> <p>Ces ménages PDI seraient dans des familles d’accueil, à l’école et d’autres à la périphérie des villages d’accueil.</p>			
	Méthodologie	<p>La méthodologie utilisée a été la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information et implication des autorités administratives (Préfecture, service local du Développement Social du cercle de Koro, Mairie de la commune de Dougouténé II), - Visite de courtoisie et information aux autorités coutumières et traditionnelles (les chefs des villages de Gansagou, Sansagou-Pen et Bondo- Téna. - Organisation de huit groupes de discussion et cinq entretiens avec les informateurs clés, séparés par sexe et âge sur le site d’accueil et qui se résument comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux groupes de discussion avec les femmes de 20-40ans et plus de 40 ans, ✓ Un groupe de discussion avec les hommes âgés de plus de 40 ans et un informateur clé dans le village de Gansagou x, ✓ Deux groupes de discussion avec les adolescents de 15 à 19 ans et les hommes de plus de 40 ans et deux autres groupes de discussion avec les femmes de 20 à 40 ans et celles de plus de 40 ans dans le village de Sansagou-Pen. En plus, un entretien avec informateur clé a été réalisé dans le même village avec un membre de la communauté d’accueil ; ✓ Un entretien avec un informateur clé de la communauté hôte, deux entretiens avec les femmes PDI et un groupe de discussion avec les hommes de plus de 40 ans de la communauté hôte de Bondo- Téna. 			
	Résumé des problèmes rapportés	Assassinats - blessures par balles	Détresse psychologique	Pillages - incendies de greniers et de stocks de vivres – vol de bétails et de biens personnels	Perte - abandon et destruction de documents d’état civil
	Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection	<p>Présentation du contexte général :</p> <p>Le cercle de Koro à l’instar des autres cercles de la région de Mopti est affecté par l’insécurité, et les conflits intercommunautaires. Cette insécurité récurrente se caractérise par la pose des IED, des attaques, assassinats et des violences qui rendent la cohabitation souvent difficile entre les communautés dans les communes du cercle.</p> <p>Dans le cercle de Koro, plus précisément dans la commune de Dougouténé II, cette insécurité est actuellement caractérisée par la recrudescence des attaques, l’incendie des villages, le vol de bétails et de biens personnels menés par des hommes armés non identifiés. En plus de ces attaques, le conflit</p>			

		<p>intercommunautaire contribue à la détérioration de l'environnement de protection des populations.</p> <p>Ainsi, dans la nuit du 06 août 2020, des groupes armés non identifiés ont attaqué le village de Koromatintin. Le bilan de cette attaque fait état de 05 personnes tuées dont 04 hommes et 01 femme enceinte qui serait décédée suite à son épuisement pendant la fuite. On dénombre également d'énormes dégâts matériels, le vol de 24 bœufs, 05 chameaux, 09 motos, l'incendie de 20 greniers de vivres et 10 hommes blessés dont 02 blessés par balles en soins au centre de santé de référence de Bankass (Csref). Suite à cette attaque, la population de Koromatintin craignant pour sa sécurité a décidé de quitter leur localité pour rejoindre les localités de Gansagou, Sansagou-Pen et Bondo-Téna. En plus, certaines personnes se sont déplacées dans les villages de Tane-Sagou, Andiagana, Gourousindé, Madourou, Tongri, Déna, tous de la commune de Dougouténé II cercle de Koro mais il y a également des PDI dans le cercle de Bankass.</p> <p>C'est suite à ce mouvement de population, qu'une évaluation rapide de protection a été conduite du 18 au 22 août 2020 par l'équipe protection de NRC dans les villages d'accueil de Gansagou, Sansagou-pen et Bondo-Téna. Les autres localités d'accueil mentionnés ci-dessus n'ont pu être visitées.</p> <p>Présentation/description des sites de l'ERP :</p> <p>Gansagou, Sansagou-Pen et Bondo Téna sont des localités d'accueil situées les unes à côté des autres dans un rayon de cinq kilomètres. Le village le plus éloigné, Bondo Téna, se trouve à huit kilomètres du chef-lieu de commune, Dougouténé II.</p> <p>Certaines personnes déplacées vivent au sein de familles d'accueil et d'autres se sont installées en périphérie des villages sous des hangars traditionnels aménagés. Il est à signaler que certains de ces PDI vivent dans des conditions qui les exposent aux intempéries de la nature et à des risques de protection.</p> <p>La communauté de Koromatintin a été exposée à des attaques à cause de la présence des groupes d'auto-défense dans le village mais selon les informations reçues des pourparlers sont en cours afin de négocier une cessation des hostilités dans le village. D'ailleurs, l'équipe de l'évaluation a appris que les villages d'accueil ont négocié une trêve avec les groupes armés présents dans la zone.</p> <p>En attendant la conclusion d'un accord de trêve pour Koromatintin, les communautés d'accueil vivent dans la crainte de représailles à cause de la présence de communautés venues de cette localité.</p> <p>Actions en cours :</p>
--	--	---

		<p>L'ONG ACTED à mener une évaluation multisectorielle des besoins à la date du 13 au 19/08/2020. Jusqu'à la fin de l'ERP, l'équipe n'a constaté aucune autre action menée dans les localités affectées par ce mouvement de population.</p> <p>Un homme blessé par balle, deux autres qui ont subi des fractures de jambes, un cas d'enfant de 2 ans souffrant d'une inflammation au niveau de l'oreille, des cas de paludisme et de diarrhée ont été signalés lors de l'ERP et référés à MSF pour une prise en charge sanitaire et un référencement pour la prise en charge des cas de détresse psychologique à DRC.</p> <p>Recommandations principales :</p> <p>A l'issu de l'ERP, nous recommandons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les services de police dans les villages d'accueil ; - Assurer la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe ; - Assurer la prise en charge des personnes à besoins urgents de protection ; - Apporter un appui en documentation civile pour l'acquisition des documents perdus lors de l'attaque. - Appuyer l'initiative de négociation communautaire entamée par la population de la commune de Dougouténé II ; - Créer des espaces amis des enfants sur les site d'accueil ; - Apporter une assistance en abris et NFI pour les PDI ; - Apporter une assistance en vivres aux PDIs et aux familles d'accueil affectées par le déplacement ; - Assurer la prise en charge médicale des PDIs ; - Renforcer la connaissance des communautés sur la Covid-19 et promouvoir le respect des mesures barrières de lutte contre la pandémie. 				
	<p>Niveau de l'alerte</p>	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité, déplacement et protection générale		<p>Les trêves négociées par les leaders communautaires du cercle de Koro avec les groupes armés, avait permis la cessation des hostilités dans le cercle mais les violences ont repris avec l'attaque du village de Koromatintin. Cette reprise des hostilités serait liée à la présence d'un groupe d'auto-défense dans cette localité.</p> <p>Les violences intercommunautaires ont profondément affecté le cercle et continuent toujours d'impacter l'environnement de protection des populations de certains villages de la commune de Dougouténé II, commune frontalière de la commune de Baye cercle de Bankass.</p> <p>La situation est préoccupante au vu des récents événements violents enregistrés et du sentiment d'insécurité exprimé par les personnes déplacées et les communautés hôtes rencontrées dans les localités affectées par le déplacement.</p> <p>La plupart des personnes interrogées déclarent ne pas se sentir en sécurité sur leur lieu de départ. Par contre, elles affirment se sentir en sécurité avec les négociations portant cessation des hostilités entre les communautés en conflit. Ce sentiment de sécurité exprimé contraste avec la psychose exprimée et perceptible chez les PDI ainsi que les membres de la communauté d'accueil. En effet, les communautés craignent une attaque à cause de la présence des personnes venues de Koromatintin.</p> <p>Pour prévenir les attaques, les leaders communautaires et les jeunes des différents villages d'accueil ont instauré une restriction de déplacement à moto de 16 heures à 5 heures du matin parce que, disent-ils, les attaques ont très souvent lieu dans la soirée. Plusieurs personnes déplacées n'envisagent pas de retourner chez elles parce qu'elles craignent de nouvelles attaques dans leur localité de départ. Le village de départ contrairement aux autres villages du cercle de Koro était particulièrement ciblé par les hommes armés non identifiés malgré les négociations qui avaient cours pour la conclusion d'un accord de paix entre les communautés.</p> <p>Pratiquement tous les villages de la commune de Dougouténé II ont trouvé un répit avec la communauté en conflit sauf le village de Koromatintin, les raisons mentionnées par les PDI lors des groupes de discussion organisés ne sont autres que la présence d'un groupe d'autodéfense dans le village.</p> <p>Selon les discussions et les entretiens effectués avec les PDI, il ressort que les ménages déplacés sont au nombre de 166 composés 996 individus.</p> <p>Le déplacement a été épuisant pour la majorité des personnes ayant effectué le chemin</p>	<p>Aux autorités administratives et politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les services de polices dans les villages d'accueil en vue de prévenir des attaques.

		<p>à pied surtout les femmes enceintes. Pendant le trajet, une femme enceinte d'environ 45 ans est décédée entre Koromatintin – Gansagou. Ce décès serait lié à un épuisement pendant la fuite.</p> <p>Par ailleurs, sur les sites de regroupement, l'équipe a noté un nombre moins important d'hommes adultes et adolescents dans le village de Gansagou ; certaines personnes interrogées ont expliqué ce fait par l'intensité des travaux champêtres dans les villages d'accueil en cette saison hivernale.</p>	
<p>Cohésion sociale</p>		<p>Lors des groupes de discussions avec les PDIs des trois villages d'accueil qui ont été concernées par l'évaluation, les relations avec les communautés d'accueil sont bonnes car ils vivent en parfaite harmonie. Il y a des élans de solidarité manifestés à l'égard des PDIs tels que le partage de nourriture et les entraides. D'ailleurs, aucun incident ou source de tension n'a été observé ni rapporté. En effet, les PDIs affirment que la majeure partie des déplacés sont originaires de ces villages ou ont des liens de parenté très proches avec les membres des communautés d'accueil.</p> <p>En dépit cet élan de solidarité, les membres de la communauté d'accueil interrogés lors des groupes de discussion et entretiens ont souligné leurs capacités de moyens de subsistance très limitées. Il est à craindre qu'un épuisement des réserves de vivres vienne fragiliser la cohabitation pacifique existante entre les PDIs et les communautés d'accueil.</p> <p>Les villages d'accueil notamment Sansagou-Pen, Gansagou et Bondo-Téna touchés par l'évaluation ont négocié des trêves avec les groupes armés. Cette trêve a été un soulagement pour ces communautés car depuis les accords elles vivent dans un environnement relativement sécurisé.</p>	<p>Au Groupe de travail cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le processus de règlement communautaire de conflit initié par les populations <p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance Humanitaire (Vivre, NFI, Wash et Abris.) aux déplacés ainsi qu'aux familles d'accueil afin de maintenir les relations de cordialité existantes entre les communautés. -
<p>Protection de l'enfance</p>		<p>Plusieurs problèmes semblent affecter les enfants.</p> <p>Avant le déplacement, selon les informations recueillies auprès des PDIs, l'école dans la zone de départ est fermée depuis trois ans. Cette fermeture est due à l'insécurité qui règne dans la zone. Cette fermeture a pour conséquence la déscolarisation de 111 enfants dont 60 filles et 51 garçons.</p> <p>Sur la zone d'accueil, les enfants manquent d'espaces récréatifs. D'ailleurs, l'équipe de l'évaluation a pu observer que les enfants participent aux travaux ménagers tels que la corvée d'eau et les travaux champêtres pour la communauté d'accueil afin de contribuer aux charges des familles qui les hébergent. En plus, 18 enfants dont 7 filles et 11 garçons sont orphelins soit de père ou de mère qui sont décédés pendant l'attaque.</p> <p>Les conditions de vie précaires semblent avoir un impact négatif sur la santé de</p>	<p>Aux acteurs du sous cluster protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des espaces récréatifs les enfants ; ○ Organiser des séances de sensibilisation sur les droits des enfants <p>Aux acteurs du cluster de l'éducation :</p>

		<p>plusieurs enfants puisqu'il a été signalé plusieurs cas d'enfants malades de paludisme et de diarrhée.</p> <p>L'équipe a également observé que les enfants pratiquent la défécation à l'air libre ; même si cette pratique avait cours avant les violences qui ont provoqué le déplacement, l'équipe a observé une insuffisance de latrines sur les sites d'accueil.</p> <p>L'équipe a pu dénombrer environ 8 latrines dont 4 à Sansagou-Pen, 2 à Gansagou et 2 à Bondo-Tena pour environ 166 ménages déplacés de Koromatintin mais à signaler que la communauté hôte ainsi que plusieurs autres PDIs utilisent ces latrines. Il est bon de rappeler que la défécation à l'air libre peut être source de propagation de maladies.</p> <p>Enfin, en plus des discussions au sein des groupes de discussion, l'équipe a observé une peur et une méfiance généralisées chez les enfants. Cela est certainement le fait d'une détresse psychologique liée aux violences dont ils ont été témoins. D'ailleurs, les cas de diarrhée identifiés pourraient être également liés cette détresse psychologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des centres d'apprentissages temporaires pour les enfants ; <p>Aux acteurs de santé et nutrition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une prise charge médicale des enfants malades. <p>Aux acteurs humanitaires et WASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mener des activités d'assainissement total piloté par la communauté à travers des sensibilisations sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement afin d'avoir un environnement sain.
<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>Les groupes de discussion n'ont pas fait cas de violences basées sur le genre. Cependant, sur les sites de regroupement dans les localités d'accueil, les femmes et les filles sont exposées à des risques de violences au regard des conditions d'hébergement, notamment la promiscuité dans les maisons. En plus, l'insuffisance de latrines qui constitue un risque supplémentaire pour les filles et les femmes surtout que le peu de latrines existant est partagé par les hommes et les femmes sans séparation par sexe.</p> <p>L'équipe de l'évaluation a noté qu'il a existé avant le déplacement, des mariages précoces, des violences émotionnelles et physiques liées au genre.</p>	<p>Aux acteurs du sous-cluster VBG</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mener des activités d'informations, d'éducatives et de communication sur les violences basées sur le genre ; <p>Acteurs du cluster WASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser des latrines séparées par sexe sur les sites d'accueil ; ○ Assister les déplacées en abris d'urgence pour préserver la dignité des ménages et prévenir les risques de violences basées sur le genre sur les sites de regroupement dans les localités d'accueil.

Personnes à besoins spécifiques		<p>Suite à l'ERP, l'équipe a enregistré plusieurs personnes à besoins urgents de protection. La répartition de ces personnes identifiées se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 06 femmes veuves dont une (01) femme cheffe de ménage suite à l'attaque, - 05 femmes cheffes de ménage dont les maris sont décédés naturellement avant le déplacement ; - Plus de 40 femmes enceintes déplacées sur les trois sites d'accueil. Au cours des groupes et entretiens avec les informateurs clés, l'équipe a noté que la plupart de ces femmes n'ont pas accès aux consultations prénatales ; - 18 enfants orphelins dont 7 filles et 11 garçons qui ont perdu leurs pères lors de l'attaque du village de Koromatintin ; - 5 personnes vivant avec handicap physique dont 2 hommes et 3 femmes ; - 1 femme vivant avec un déficit mental ; - Il a été signalé à l'équipe l'existence de plus de 150 enfants dont l'âge est compris entre 0 à 59 mois qui sont particulièrement vulnérables dans les conditions que vivent les personnes déplacées. 	<p>Aux acteurs de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter et/ou assurer la prise en charge médicale des personnes à besoins urgents de protection surtout les femmes enceintes. <p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Apporter une assistance en kits vestimentaires pour les enfants de 0 – 59 mois ○ Apporter une aide en mobilité / services médicaux adaptés / assistance psychosociale aux personnes vivant avec handicap ○ Apporter une assistance en vivres et NFI aux femmes chefs de ménages
Ressenti psychologique		<p>Les pertes en vies humaines des personnes proches et l'attaque du village ont causé un traumatisme perceptible chez les enfants et les femmes qui se manifeste par la timidité, les cauchemars, les diarrhées, sursaut au moindre bruit et la peur généralisée aux seins des PDIs. Selon les informations collectées pendant les groupes de discussion, l'abandon des biens matériels a augmenté le niveau de détresse psychologique chez les hommes.</p> <p>L'équipe a observé que le sentiment de peur généralisé est présent au sein des PDIs parce qu'il n'existe aucune mesure de police dans les localités d'accueil. Ce sentiment est également présent au sein des communautés d'accueil qui craignent d'être attaquées à cause de la présence des communautés venues de Koromatintin.</p>	<p>Aux acteurs de prise en charge psychosocial :</p> <p>Faire l'identification et la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe.</p>

<p>Accès aux services de base</p>		<p>L'accès à l'eau reste une préoccupation majeure dans les villages d'accueil dû à l'insuffisance d'infrastructures hydrauliques selon les observations et les informations recueillies au cours des groupes de discussion. Le village de Gansagou compte quatre puits à grand diamètre non protégés dont un non fonctionnel, une adduction d'eau qui alimente trois bornes fontaines avec un faible débit et une pompe à motricité humaine (PMH) non fonctionnelle. L'eau des trois bornes fontaines est payante à 25 Francs CFA par récipient de 20 litres. Certaines personnes interrogées affirment ne pas avoir la capacité financière pour faire face à cette exigence de paiement.</p> <p>Le village de Sansagou-Pen compte quatre puits non protégés dont un non fonctionnel et une PMH non fonctionnelle depuis plus de deux ans. Cela explique les attroupements observés par l'équipe au niveau des trois puits à grand diamètre qui, selon les échanges au sein des groupes de discussion, tarissent pendant la saison sèche. Par contre, dans le village d'accueil de Bondo-Téna, les PDIs n'ont pas un problème d'accès à l'eau. Il est bon de signaler que suite à l'évaluation rapide de protection réalisée en février 2020, NRC avait procédé à la réhabilitation de deux pompes à motricités humaines dans cette localité. Cette réhabilitation a permis de résoudre le déficit d'accès à l'eau pour les communautés.</p> <p>Le Centre de santé existant est situé dans le village de Tensagou situé à 7 km du village d'accueil le plus éloigné. Les services et les médicaments sont payants. Le ticket de consultation médicale coûte 200 Fcfa. Par ailleurs, plusieurs femmes enceintes ne font pas le suivi prénatal à cause de la distance à parcourir et le manque de moyens financiers.</p>	<p>Aux Acteurs WASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les communautés dans les localités d'accueil de Gansagou et Sansagou-Pen à accroître leurs capacités d'accès à l'eau potable. <p>Aux acteurs du cluster santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une prise médicale gratuite pour les PDIs avec un accent sur les consultations prénatales des femmes
<p>Autres</p>		<p>Les PDIs sont hébergés dans des familles d'accueils, à l'école et dans les périphéries des villages. Ils vivent dans la promiscuité selon les informations reçues lors des groupes de discussion, échanges avec les informateurs clés et observations. En effet, 10 à 15 personnes, tous âges confondus passent la nuit dans une même chambre ou sous les hangars traditionnels aménagés. Cette situation n'est pas de nature à préserver la dignité et l'intimité au sein des ménages déplacés.</p> <p>Pendant les violences, les greniers de vivres et les articles non alimentaires ont été incendiés, les bétails et autres biens emportés mettant ainsi les populations dans un dénuement total.</p>	<p>Aux acteurs du cluster Abris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une assistance en abris d'urgence pour préserver la dignité et l'intimité des ménages déplacés. <p>Aux acteurs RRM et Cluster sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une assistance en vivres et NFI au bénéfice des ménages

			déplacés.
<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>		<p>Dans les localités d'accueil, les communautés ont connaissance de l'existence de cette maladie et les mesures barrières de prévention à travers les médias notamment la radio et la télévision.</p> <p>L'équipe a noté lors des groupes de discussion, que les mesures barrières sont connues puisque les personnes interrogées ont pu citer les différentes mesures de prévention. Cependant, il a été observé que ces mesures ne sont pas respectées à cause des conditions de vie notamment le manque de moyens pour se procurer des masques de protections, des savons pour le lavage des mains et le manque d'abris pour respecter la distanciation sociale. En plus, les habitudes sociales constituent un facteur important qui ne favorise pas le respect des mesures barrières.</p> <p>Mais, Les PDI ont confirmé que pour accéder aux structures de santé, le lavage des mains est obligatoire.</p>	<p>Acteurs Humanitaires et Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une distribution de kits familiaux de lavage des mains.